



Moodle Fiche 02 – Quelle cohérence des supports papier et numériques ?

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les principales fonctionnalités de Moodle (vue d'ensemble)
- Identifier les usages des différents supports en situation d'enseignement et d'apprentissage
- Relier les pratiques pédagogiques possibles avec quelques apports de la recherche

Avertissement

Cette fiche ne se veut pas tutoriel au sens de prise en main concrète mais un état des connaissances sur les fonctionnalités présentes dans Moodle, comme préalable à la mise en pratique.

Ressources nécessaires pour réaliser ce pas-à pas :

Il est recommandé de suivre les fiches dans l'ordre de leur numérotation. Néanmoins, elles peuvent se lire indépendamment les unes des autres.

Lecture des pictogrammes



Point de vigilance, éventuel frein, précaution à prendre, question importante (souvent soulevée par les professeurs)



Idee, suggestion, astuce, information qui permet de gagner du temps



Remarque, pour aller plus loin



Ce que dit la recherche



Ressource en ligne



Ne présente pas un grand niveau de difficulté, mais il n'est pas nécessaire de connaître cette fonctionnalité pour commencer.



Cela requiert soit

- une habilité avec les outils numériques qui dépassent la seule plateforme Moodle ;
- les réglages par défaut sont nombreux et nécessitent une attention toute particulière.



Etape délicate, à réserver aux usagers les plus aguerris et après copie de sauvegarde des éléments impactés.

Les outils numériques se sont peu à peu ajoutés aux supports crayon/papier (cahier, classeur, éventuels autres supports de type répertoire, mais également tableau/craie/feutre, affichage mural, *etc.*) et les uns aux autres.

Cela constitue désormais un environnement de travail complexe pour les élèves. La plateforme Moodle vient s'y ajouter, ce qui demande de réfléchir où figure chaque information et comment les élèves les trouvent et les utilisent.

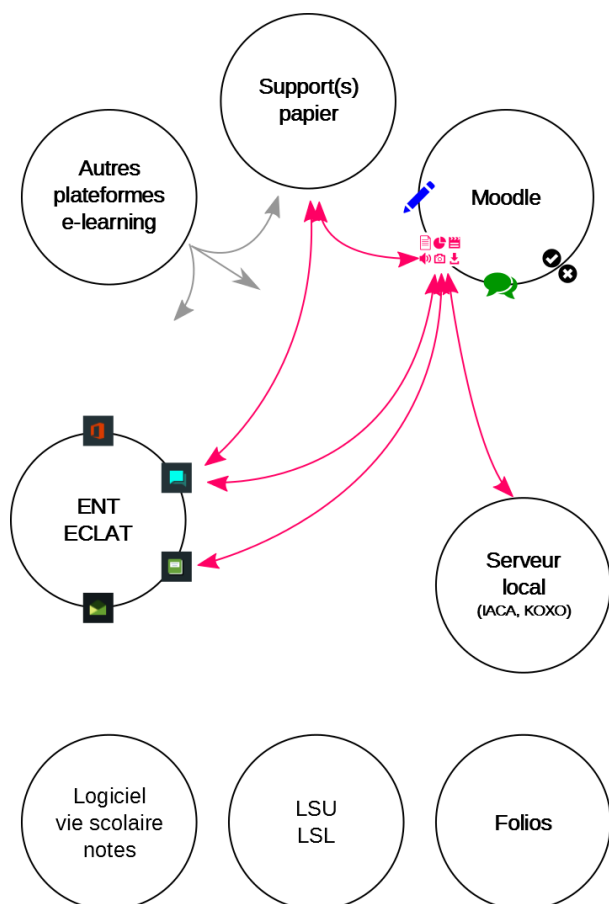


Selon Mireille Bétrancourt, un nouvel outil doit « trouver » sa place dans la classe à trois niveaux :

- Au niveau des pratiques enseignantes : intégration dans les pratiques existantes, de manière fluide et cohérente, sans rupture physique ou pédagogique ;
- Au niveau des interactions entre élèves et élèves-enseignants ;
- Au niveau des processus d'apprentissage : « un outil au service des apprentissages est un outil qui favorise les processus cognitifs que l'on souhaite développer chez les élèves, qui soutient les processus prérequis et qui amenuise les obstacles à ce processus ».

Mireille Bétrancourt, « [Réflexions sur les technologies dans l'éducation et la formation : quelles pistes de recherche ?](#) », texte rédigé dans le cadre d'une enquête de prospective soutenue par l'Agence nationale de la recherche française sur Sciences cognitives et école, janvier 2011, 5 p.

1. Présentation de l'environnement de travail des élèves

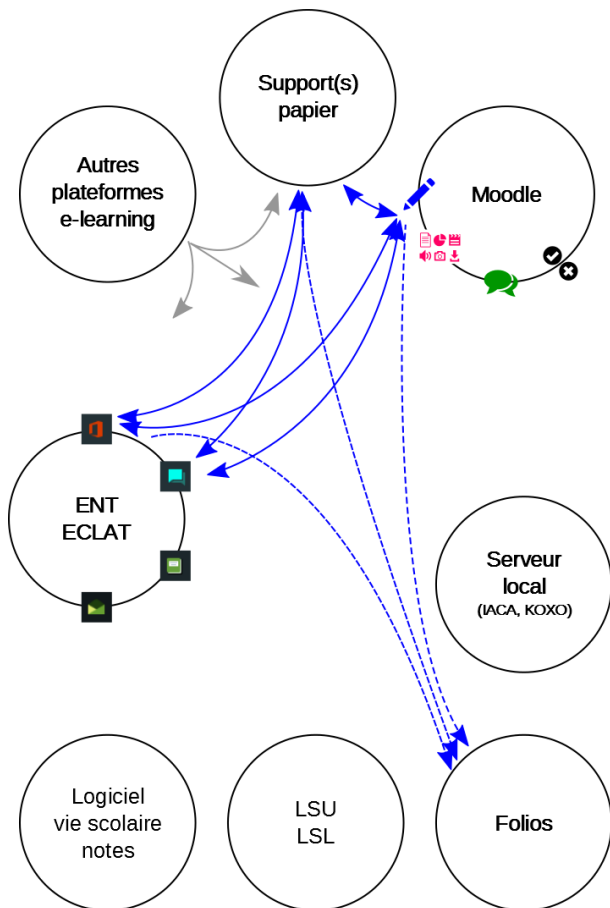


Les **ressources** peuvent être papier, déposées dans le cahier de texte ou dans les rubriques de l'ENT, sur Moodle ou sur le serveur local de l'établissement.



Pour les supports numériques, on **privilégie habituellement l'accès à distance**, donc soit sur l'ENT soit sur Moodle.

Cependant **pour des ressources très lourdes** dans le contexte d'une consultation/utilisation **en établissement**, le serveur local est une réponse plus adaptée pour préserver la qualité du débit.



Les **activités** peuvent être réalisées

- sur les supports papier,
- dans l'ENT (avec les outils de bureautique en ligne, dans les rubriques),
- dans Moodle,
- éventuellement en enregistrant des documents sur le serveur local.

Lorsqu'elles participent à l'un des parcours éducatifs, les productions réalisées dans le cadre des activités peuvent être déposées dans Folios.

Par l'impression ou par le dépôt, elles peuvent être déplacées ou démultipliées sur plusieurs supports papier et/ou numériques, mais, jusqu'à présent, il était relativement rare d'en conserver l'accès ou de donner la possibilité à l'élève de s'y référer régulièrement pour consolider ses apprentissages. De même, l'évaluation et la (les) rétroaction(s) en sont souvent dissociées sur les supports numériques.

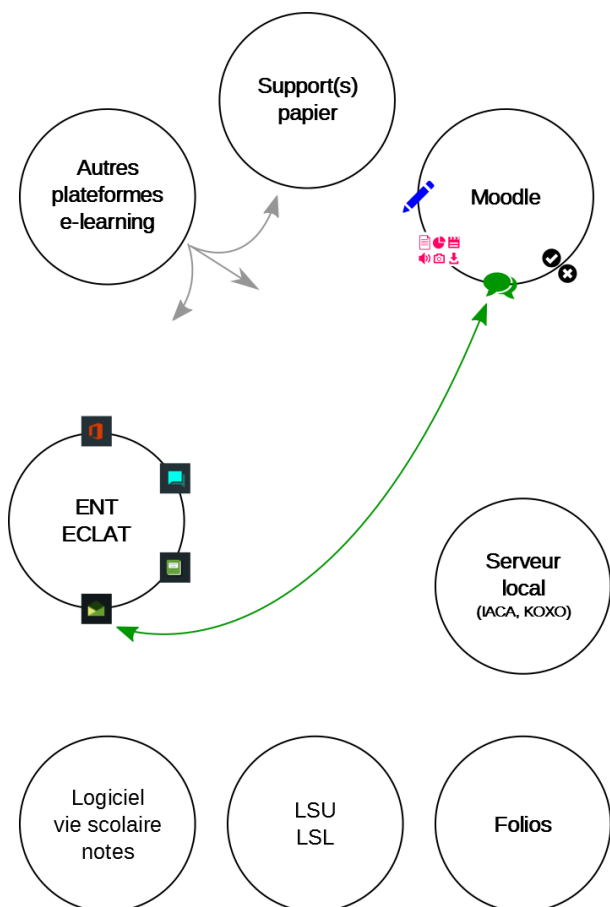


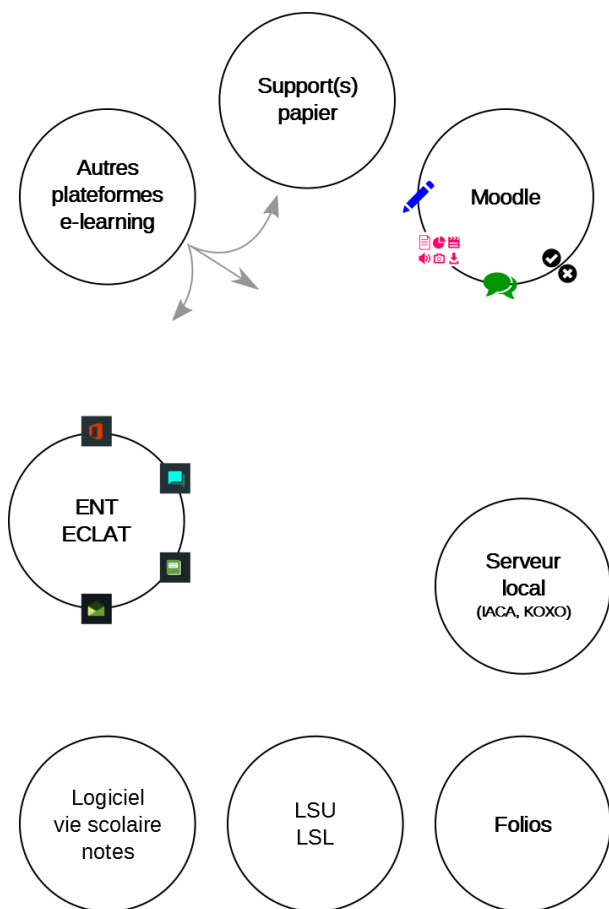
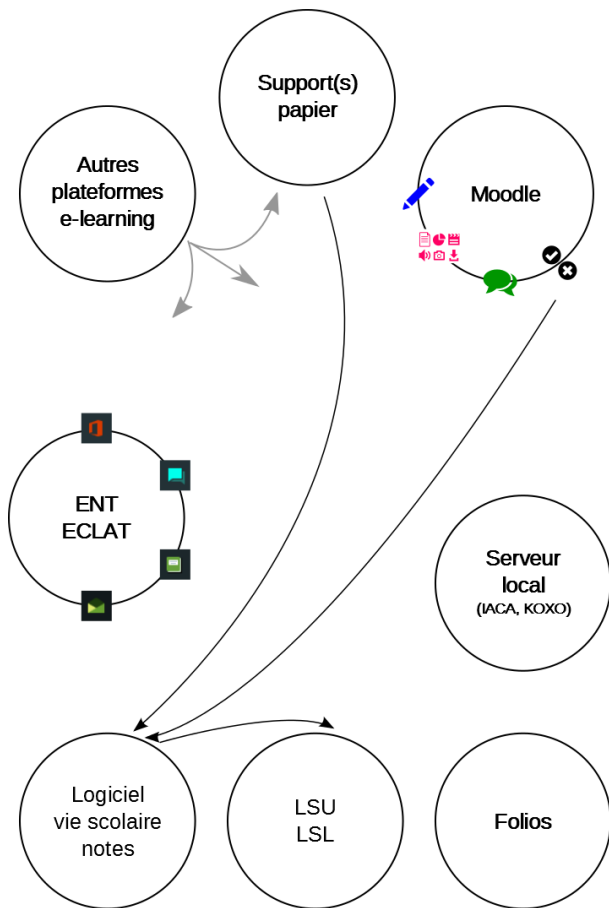
Moodle peut être une réponse à ce dernier inconvénient, quel que soit le lieu initial de la production.

Il existe des outils de communication dans le logiciel de vie scolaire/notes – généralement désactivé au profit de celui de l'ENT – et un autre dans Moodle.



Il semble plus approprié de **privilégier la messagerie de l'ENT** que les parents peuvent également utiliser ; l'outil compris dans Moodle doit plutôt être conçu comme un outil ponctuel au cours d'une activité ; les forums auront en revanche une dimension pédagogique, d'autant plus efficace si la notification dans la messagerie de l'ENT est fonctionnelle.





Très souvent, le logiciel de vie scolaire / notes est privilégié au module Notes de l'ENT ; les résultats d'évaluation des productions réalisées sur papier ou support numérique y sont reportés (notes et compétences) avant d'être importés dans le LSU ou le LSL.



Seuls les supports papier et les activités Moodle permettent de garder associées les productions de leur évaluation.



Il n'est pas possible de verser automatiquement les résultats des évaluations de Moodle au logiciel de note, de manière dynamique. Il faut donc, comme les évaluations papier, recopier les notes et/ou le niveau d'acquisition des compétences manuellement.

Par absence d'outils adaptés – absence d'ENT ou fonctionnalités pédagogiques considérées insuffisantes – des professeurs se sont souvent orientés vers une des très nombreuses **plateformes d'e-learning existant en ligne**.

Ils ont pu y déposer des ressources, demander aux élèves de s'y identifier et de réaliser des activités, ajoutant un nouvel outil à l'écosystème, voire plusieurs lorsque plusieurs professeurs d'une même classe recouraient à des plateformes différentes.



L'application du **RGPD** (règlement général sur la protection des données) impose de faire la déclaration au chef d'établissement de l'utilisation des plateformes sur lesquelles se trouvent des données personnelles des élèves ; les parents doivent également être informés.

De plus, il faut être attentif au lieu de stockage des informations, la législation différant d'un pays à l'autre.



Enfin, Bruno Devauchelle analyse les **suites bureautiques** Google, Microsoft qui proposent une déclinaison pour l'éducation comme une concurrence aux ENT scolaires. Les premières sont familières aux élèves ce qui facilite leurs usages pédagogiques immédiats ; les secondes, différentes des interfaces utilisées hors cadre scolaire préparent davantage à des environnements numériques professionnels. De manière générale, il y a un enjeu citoyen à former les élèves à ne pas s'enfermer dans un outil ou un écosystème quand bien même il serait présenté comme gratuit.

2. Comment rendre cohérent cet environnement de travail ?

2.1. Un questionnement collectif



André Tricot définit un bon document électronique pour l'apprentissage par trois dimensions :

- il doit être **acceptable**, c'est-à-dire qu'il doit être compatible avec la représentation mentale, individuelle ou collective, que l'on se fait de l'outil cf. sa disponibilité, sa compatibilité avec les contraintes de la situation d'apprentissage, *etc.* ;
- il doit être **utilisable**, c'est-à-dire maniable par son interface, sa navigation et par la cohérence avec l'objectif et le scénario pédagogique ;
- il doit être **utile**, c'est-à-dire qu'il met en adéquation l'objectif d'apprentissage défini par l'enseignant et l'atteinte de cet objectif.

André Tricot, *Apprentissage et documents numériques*, 2007, pp. 177-182.



On retiendra donc la nécessité de :

- **définir collectivement un niveau d'acceptabilité de l'outil** au sein de la communauté éducative :
 - o **auprès des parents** en les informant des outils utilisés, de leurs périmètres respectifs, en indiquant quels sont les usages, en débattant avec eux des éventuelles réticences ou oppositions (exposition aux écrans, crainte d'une perte de l'écriture manuelle, *etc.*) ;
 - o **auprès des élèves** avec qui les outils seront utilisés, en explicitant les données recueillies et leurs usages (ce qui peut donner lieu à des séquences pédagogiques spécifiques en lien avec la technologie, l'EMC et l'EMI, en SNT (2^{nde}) ou enseignement de spécialité NSI) ;
 - o **auprès des professeurs**, y compris futurs ou non usagers ;
 - o **auprès de la vie scolaire et de l'équipe de direction** ;
- **s'assurer de la disponibilité des outils et de l'accès à la plateforme**
 - o hors de l'établissement : les élèves sont-ils équipés chez eux / à l'internat ? ont-ils un débit suffisant par rapport aux ressources qui leur sont proposés ?, *etc.* ;
 - o dans l'établissement hors heure de cours (études, CDI, usage permis ou non

- des supports personnels, *etc.*) ;
- o de manière générale, en anticipant les éventuelles contraintes matérielles, spatiales (ex. réservation de salle) et temporelles (ex. délais de réalisation)
- **s'assurer de la pertinence des usages pédagogiques des outils** : éviter le recours gadget – pas d'intérêt pédagogique - ou factice – élève spectateur et non usager.



1. Un **document synthétique d'information en direction de toute la communauté éducative** peut permettre de désamorcer d'éventuelles tensions et rendre plus compréhensibles l'existence de différents outils et leurs usages respectifs.

2. De même, une **réunion des personnels fixant collectivement quelques règles communes d'usages** peut être utile. Cela peut être une **occasion de formation interne** à quelques démarches et/ou outils facilitants :

- générer un QR code et un lien court pour faciliter la jonction papier/ supports numériques ;
- savoir faire un lien hypertexte depuis le cahier de texte pour renvoyer à une ressource ou une activité dans Moodle, etc.

3. Concernant spécifiquement Moodle, tous les professeurs pourraient adopter un nommage de cours identique.

Même si la structuration et les attentes de chacun sont différentes, les élèves pourront, comme sur leur emploi du temps, très facilement **identifier les différentes disciplines et enseignements**.

Ex. 2°5 – SNT ou 2°5 – SNT – Mme Machin



Exemple de générateur de QR code et de lien court libre : frama.link.

2.2. Un questionnement individuel



Selon Mireille Bétrancourt, outre l'intégration des outils (voir *infra*), se pose la question de l'**orchestration**, définie par Pea et *al* comme l'alternance des outils numériques et des outils dits conventionnels au moment approprié et selon des formats pédagogiques adaptés. Cela nécessite une scénarisation préalable pour savoir quel outil choisir à quel moment, pour quelle activité et avec quel format d'enseignement.

Mireille Bétrancourt, « [Réflexions sur les technologies dans l'éducation et la formation : quelles pistes de recherche ?](#) », texte rédigé dans le cadre d'une enquête de prospective soutenue par l'Agence nationale de la recherche française sur Sciences cognitives et école, janvier 2011, 5 p.



Question à se poser : qu'est-ce que j'attends de la plateforme ?

- est-ce que **tout** est en ligne ? → les élèves vont tout faire en ligne ; dans ce cas, est-ce qu'ils gardent tout de même une trace écrite sur un support papier ?
- est-ce qu'**une partie seulement** sera en ligne ? sorte de complément au support papier qui reste prépondérant. Dans ce cas,
 - o comment s'articule le passage d'un support/outil à un autre dans le temps mais surtout dans la situation d'apprentissage ?
 - o quel est le statut du « en ligne » ?
 - complément non indispensable au cours ;
 - réservé aux élèves les plus avancés ;
 - réservé à des élèves à besoins éducatifs particuliers ;
 - indispensable avec travail à faire par tous, qui peut être évalué, *etc.* ;
 - o l'élève peut-il retrouver la même structure que sur son support papier ?
 - o qu'est-ce qui sera présent sur la plateforme ?
 - des ressources ?

- des activités d'entraînement ?
- des devoirs ?
- des productions individuelles et/ou collectives ?, *etc.*



Tout est possible... Il n'y a pas de forme prescrite et les attentes peuvent être différentes d'un professeur à l'autre.

... mais il faut être explicite avec les élèves.



André Tricot insiste sur le fait que l'apprenant réalise deux activités une d'apprentissage et une autre d'utilisation de l'hypermédia¹, rajoutant un coût cognitif à l'activité. Cela implique un apprentissage de cette utilisation.

André Tricot, Apprentissage et documents numériques, 2007, p. 75



Un **accompagnement** lors des premières utilisations est donc nécessaire, quitte à être moins ambitieux sur le plan pédagogique. Prendre ce temps au début permet d'en gagner par la suite.

¹ « Système de présentation de l'information reposant sur des hyperliens qui permettent de passer d'une document multimédia à un autre » (Office québécois de la langue française).